

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Auderghem Service de l'Urbanisme Monsieur A. Lefebyre Échevin de l'Urbanisme Rue Emile Idiers, 12 B - 1160 BRUXELLES

Bruxelles, le 05/10/2023

N/Réf.: AUD20111 714 PU AUDERGHEM. Avenue Pré des Agneaux, 65

Gest.: MB/AdV (= partiellement en zone de protection de la Cités-jardins Logis et

V/Réf.: **Dossier 18611** Floréal)

Corr: **Aurore De Vlaeminck** PERMIS D'URBANISME : mettre le bien en conformité (menuiseries NOVA: 02/XFD/1910980 et isolation extérieure de la toiture), placer des screens aux fenêtres des

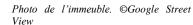
1er et 2ème étage et installer des panneaux photovoltaïques

Avis de la CRMS

Monsieur l'Échevin.

En réponse à votre courrier du 13/09/2023, reçu le 19/09/2023, nous vous communiquons les remarques formulées par notre Assemblée en sa séance du 27/09/2023.







Situation de la situation de droit et situation projetée. Image tirée du dossier.

. FRISQUE

Avis de la CRMS

Situation 'Brugis

Les panneaux photovoltaïques seront peu visibles depuis l'espace public et n'auront que peu d'impact sur l'ensemble classé proche. La mise en conformité des menuiseries n'a pas d'impact sur la valeur patrimoniale intrinsèque du bien ou du bien classé proche. La CRMS n'émet pas de remarques d'ordre patrimonial sur la présente demande.

Veuillez agréer, Monsieur l'Échevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE

Secrétaire

Président c.c.: mcore@urban.brussels; mkreutz@urban.brussels; hlelièvre@urban.brussels; urbanisme@auderghem.brussels; crms @urban.brussels; urban_avis.advies@urban.brussels; protection@urban.brussels; lleirens@urban.brussels; adevlaeminck @auderghem.brussels

